

Protocole d'accueil des élèves de l'école élémentaire Lazare Carnot à Nolay à partir de la semaine du 22 juin 2020 jusqu'au 4 juillet 2020.

Madame, monsieur,

Voici le document établi, suite à cette situation exceptionnelle, par le conseil des maîtres du 18 juin 2020.

Ce protocole a été établi conformément au Protocole sanitaire du 14/06/2020 publié par le Ministère de l'Éducation nationale.

Dans la mesure où l'école reprend à temps complet, l'enseignement à distance ne sera plus assuré.

Accès à l'école :

Les parents peuvent désormais entrer dans les bâtiments scolaires, après nettoyage ou désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

Communication avec les familles :

Les communications avec les familles se feront uniquement par :

- Le site de l'école
- Le mail de l'école pour l'administratif : 0211253y@ac-dijon.fr ou celui de la classe de votre enfant :
 - CP Mme Deblangey : classedeblangey@laposte.net
 - CE1/CE2 Mme Gros/Mme Bouillet: grosmyriam@laposte.net / classe.bouillet@laposte.net
 - CE1/CE2 M Deschizeaux : classeeschizeaux@laposte.net
 - CM1/CM2 Mme Lercier : classelercier@laposte.net
 - CM2 Mme Vaine : classeDESCM2nolay@laposte.net
- Par téléphone

Entrées et sorties :

Les entrées et sorties pour les élèves qui prennent le bus se font par le portail de la cour du haut.

Les entrées et sorties pour les autres enfants se font **uniquement par le portail de l'élémentaire. (Le portail de l'école maternelle ne devra pas être utilisé).**

Les vélos et trottinettes sont interdits pour éviter tout contact.

Les parents et les enfants devront éviter les attroupements devant l'école et respecter les gestes barrières.

Tenue :

L'enfant doit avoir une tenue vestimentaire simple, s'il ne sait pas faire ses lacets, prévoir des chaussures à scratchs ou à élastiques.

Le port du masque pour les enfants n'est pas recommandé.

Si l'enfant en porte un, bien s'assurer qu'il sache s'en servir et qu'il n'est pas susceptible de s'amuser avec.

Matériel :

L'enfant doit avoir son matériel personnel.

Il devra amener une bouteille d'eau ou une gourde, un paquet de mouchoirs.
Le gel hydroalcoolique est accepté à titre individuel, chaque parent devant s'assurer qu'il n'y a aucun problème d'allergie.
Il peut prendre des petits jouets ou jeux individuels, des livres pour la récréation.

Les récréations :

Elles seront échelonnées pour éviter les brassages entre classes.

Les temps de classes :

- les déplacements en classe devront être limités,
- l'accès à certaines parties des bâtiments ne sera pas autorisé aux élèves,

Je soussigné(e), _____, responsable de l'enfant

_____ en classe de _____ :

• Je m'engage à :

- avoir lu et approuvé le protocole sanitaire publié sur le site de l'école : <http://ele-nolay-21.ec.ac-dijon.fr/2020/06/18/protocole/>
- avoir sensibilisé mon enfant aux gestes barrière et à leur importance dans le contexte actuel avant la reprise de l'école.
- ne pas mettre mon enfant s'il a ou a eu ces derniers jours des symptômes (de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, une éruption cutanée).
- prendre sa température qui doit être inférieure à 38°C avant de l'amener (sans lui avoir administré un médicament pour la fièvre dans les dernières 48h) : *Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.(protocole 14 juin)*
- prévenir par mail ou téléphone en cas d'absence.
- prévenir l'école **en urgence** en cas de symptômes de la maladie.

Date :

Signatures des responsables légaux, précédées de la mention lu et approuvé :